



MAIRIE DE  
**FABAS**

LE  
**BULLETIN MUNICIPAL**

**2022**

**MAIRIE** • 82170 FABAS  
05 63 67 30 57  
mairie-fabas@info82.com  
[www.fabas82.fr](http://www.fabas82.fr)

# SOMMAIRE

ÉTAT CIVIL

P.2

LE MOT DU MAIRE

P.3

LE CONSEIL MUNICIPAL  
& LE PERSONNEL  
COMMUNAL

P.4

INFORMATIONS MAIRIE

P.5

INTERCOMMUNALITÉ

P.12

SCOLAIRE & LOISIRS

P.15

ASSOCIATIONS

P.18

AU QUOTIDIEN

P.20

## ÉTAT CIVIL

***Nous souhaitons la bienvenue à :***

- Tiago IZQUIERDO, le 13/01,
- Ayden MERCIER AKKAZA le 19/01,
- Blanche, Karen, Eliane CONTIVAL le 26/01,
- Anton, Philippe, Aurélien CONTIVAL le 26/01,
- Léo, Jean, Eliott MONFERRAN le 29/03,
- Elise, Mélina MORLET le 25/04,
- Isaac, Ahmed, Philipp DECAIX BENGOUA le 25/09.

***Nous exprimons tous nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux qui ont uni leurs destinées il y a quelques mois :***

- Martine GASPAROTTO et Pierre, Georges BEAUVILLE, le 24/07,
- Nathalie, Isabelle, Sylvie CAPPEAU et Stéphane, Guy, Salvatore CADOR, le 07/08.

***Nous renouvelons nos condoléances aux familles qui ont perdu un être cher et avons une pensée pour elles :***

- Annie, Pierrette DAURIAC épouse MATHIEU, décédée le 22/02,
- Pierre, Raymond CONTE, décédé le 01/03,
- Patrice ROSIER, décédé le 12/12.



## LE MOT DU MAIRE

### Chères Fabasiennes, Chers Fabasiens,

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter, à tous, habitants et acteurs de la commune, une très belle année 2022 et surtout une bonne santé.

Depuis plus d'un an, nous vivons au rythme d'une crise sanitaire dont nous ne semblons pas voir le bout du tunnel. Je constate, ici ou là, que la lassitude gagne un bon nombre d'entre nous et que le doute s'installe, alimenté par de fausses informations. Malgré cette situation, qui amène son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles, la vie doit être plus forte. Vous devez garder confiance dans nos institutions et dans le corps médical. Je suis personnellement convaincu, qu'aujourd'hui, le vaccin reste le rempart, la seule protection efficace, contre le virus, sans oublier les gestes barrières.

Je voulais revenir sur les élections régionales et départementales de juin dernier ; non pas pour commenter les résultats, mais pour évoquer le taux de participation. Même si la commune reste, comme chaque fois, au-dessus de la moyenne nationale, il n'en demeure pas moins que le score fut extrêmement bas, le plus faible enregistré à ce jour. Le droit de vote nous semble tellement évident qu'il peut arriver de le négliger, en ne participant pas à certains scrutins. Le désintéressement des institutions publiques peut être attribué à plusieurs raisons mais elles ne peuvent

pas justifier de laisser à d'autres, et surtout pas à des minorités, le choix de votre avenir. Ainsi je ne peux que vous inciter à exprimer par le vote ou la procuration, vos idées lors des prochaines échéances électorales, en Avril (10/04 – 24/04) pour les présidentielles et en Juin (12/06 – 19/06) pour les législatives.

Malgré tout, dans ce contexte particulier que fut l'année 2021, nous avons tout de même réussi à aller au terme de notre projet de construction de la maison des associations. Je tiens à remercier tous les artisans qui se sont investis gracieusement ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré sur ce projet. A l'initiative de la mairie, les présidents d'associations se sont réunis pour rédiger un règlement intérieur pour l'utilisation de cette salle. Nous projetons de l'inaugurer courant 2022.

L'équipe continue à étudier la faisabilité des projets de notre programme tout en restant vigilant sur nos finances. Cette crise sanitaire a engendré des dépenses supplémentaires de fonctionnement qui auront un impact sur notre capacité à investir.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les actions menées par votre équipe et l'ensemble des éléments nécessaires à votre information sur la vie de notre Commune.

Jérôme **Soursac**

## LE CONSEIL & PERSONNEL COMMUNAL

# LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL



**Maire**  
Jérôme **SOURSAC**



**1er Adjoint**  
Christian **POZZA**



**2ème Adjointe**  
Gaëlle **LAFARGUE**



**3ème Adjoint**  
Hervé **COUPELLIER**



**4ème Adjoint**  
Nicolas **VERDIER**



Luc  
**CHRIST**



Benjamin  
**FERRAN**



Stéphane  
**GRAILHE**



Julien  
**LAPEZE**



Emilie  
**LUC**



Sylvie  
**MAZET**



Guillaume  
**PINAR**



Loïc  
**REGHENAZ**



Jean-Paul  
**RUIZ**



Paul  
**RUIZ**

## LE PERSONNEL COMMUNAL

### Administratif

- Brigitte CAUMARTIN : Secrétaire de mairie

### Espaces verts et travaux d'entretien

- François RADIO : Agent technique
- Jonathan LOO : Agent technique

### École, ALAE et ALSH

- Amanda GRENET : Directrice du Centre de loisirs
- Elisabeth CACCLIN : animatrice
- Laetitia DESPAS : animatrice
- Pauline DURIEU : animatrice
- Sabine CARRÉ : animatrice
- Corinne MOLINA: ATSEM
- Sabrina GUIRAUD : ATSEM
- Corine AMELEE : agent d'entretien des locaux

# NOS RÉALISATIONS & PROJETS

### MAISON DES ASSOCIATIONS



Nous sommes heureux de vous annoncer que la construction de la maison des associations est terminée. La maison est opérationnelle et les premiers retours que nous avons sont très bons : la salle est très fonctionnelle et bien dimensionnée pour son utilisation.

Nous sommes en train de lui chercher un nom de baptême.



Il est prévu une inauguration officielle, mais celle-ci ne pourra pas se tenir avant les élections législatives du mois de juin 2022. En effet, nous avons obtenu d'importantes subventions pour ce projet et il est d'usage de remercier les généreux donateurs.

Néanmoins, une réunion s'est tenue avec les associations du village afin d'en définir les modalités de fonctionnements et d'établir un règlement d'utilisation de la salle.

### SITE INTERNET

En juillet 2021 nous avons basculé sur notre nouveau site internet.

Ce dernier offre un visuel amélioré, une navigation plus intuitive grâce notamment à une interface plus contemporaine.

Vous y retrouverez vos rubriques habituelles sur la vie du village ainsi que sur vos démarches administratives, mais aussi, en première page, les actualités, l'agenda des manifestations, les diffusions faites sur « panneau pocket » et quelques liens vers des sites utiles.

En outre, ce site offre la possibilité de réaliser, via les liens proposés, certaines démarches administratives.

Le paiement en ligne de la cantine a connu quelques dysfonctionnements indépendants de notre volonté lors de son lancement, mais, à l'heure où nous écrivons cet article, nous avons bon espoir que les choses se régularisent d'ici quelques semaines.



### ECLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat Départemental d'Énergie nous a fait part tout récemment d'une augmentation de dotation aux communes souhaitant réaliser des travaux de rénovation ou d'extension de leur éclairage public.

Les subventions étant donc revues à la hausse durant un laps de temps limité, le conseil municipal a décidé de prolonger l'éclairage chemin du Riounet ainsi que de remplacer les globes lumineux devant la mairie, énergivores et inefficaces. De nouveaux lampadaires permettront également de mieux éclairer le parking de la salle des fêtes lors des manifestations.

Le démarrage de ces travaux est prévu courant 2022.



# NOS RÉALISATIONS, PROJETS & INFOS

### LAC DE FABAS / FEDERATION DE PECHE

La fédération nationale de pêche s'est rapprochée de la municipalité de Fabas car elle était très intéressée par le lac (au bord de l'autoroute).

Elle s'est proposée de récupérer la gestion du lac ainsi que son entretien et l'aménagement de ses berges.

Devant le sérieux présenté par la fédération et après constatation de l'état des lacs gérés par ce biais, la municipalité a répondu favorablement à cette demande.

Des relevés ont été effectués et ont révélés la présence de carpes, de black bass.

Le 08 novembre 2021, la fédération est venue aleriner le lac en lâchant quelques 500kg de petits poissons.



En contre-partie, une carte de pêche valide sera désormais obligatoire pour pêcher dans ce lac.

### LOTISSEMENT CLAUX DU ROUX

Le lotissement du Claux du Roux est en train de prendre forme. Les premières maisons sont sorties de terre. Tous les lots ont été vendus.

Le projet de 23 lots comprend la construction de 3 logements sociaux.

Le lotisseur avait l'obligation de réaliser les aménagements paysagers : à sa demande, nous lui avons accordés de ne faire ses aménagements que lorsque toutes les maisons seront en fin de construction, ceci afin d'éviter les dégradations dues aux chantiers en cours.



### DU HOUBLON EN TARN & GARONNE



**Agriculture :** une première en Tarn & Garonne. De cette étrange forêt située à Fabas sera produit pour la première fois dans notre département, une nouvelle culture.



**Le HOUBLON,** La première récolte est prévue pour Août 2022, sous le label culture biologique, pour cela, des mou-tons s'occuperont notamment du nettoyage de la parcelle. Cette production est destinée à la fabrication de bières locales.

**Définition :** Le houblon est une plante grimpante de la famille des lianes. Connue pour ses propriétés antiseptiques et soporifiques, ces fleurs sont également très prisées par les brasseurs de bières.

## INFORMATIONS MAIRIE

### FIBRE OPTIQUE À FABAS

**les premiers abonnés d'ici fin janvier à mars 2022 !**

Après de nombreux mois de travaux qui ont vu le déploiement de la fibre optique sur la commune, les offres Très Haut Débit des opérateurs seront disponibles d'ici la fin du mois de janvier 2022.

Si tous les foyers, entreprises et sites publics de la commune sont ciblés pour bénéficier du service fibre optique, l'accès au service se fera au fil des semaines et sous quelques mois pour les derniers, en suivant le séquençement de la mise en service des différentes zones de la commune.

Il convient donc pour chacun de vérifier régulièrement son éligibilité à ce nouveau service, appelé à remplacer le réseau téléphonique cuivre sous quelques années.

Cette vérification peut se faire rapidement, sur <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite>

Une fois que son adresse est éligible, le raccordement à la fibre optique se fera à l'initiative de chacun. Il faudra pour cela :

- 1) souscrire un abonnement fibre auprès d'un opérateur de son choix (en remplacement de l'ADSL, dans des conditions tarifaires équivalentes)
- 2) convenir avec lui d'un rendez-vous pour le raccordement du foyer. Cette intervention rapide est assurée par le fournisseur d'accès et est prise en charge dans le cadre du programme fibre (sauf si des travaux structurant (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

Pour répondre à toutes les questions qui pourront se poser et assister ceux qui le souhaitent dans les étapes à conduire, les équipes d'Octogone Fibre et de Tarn-et-Garonne Numérique, mais aussi des fournisseurs d'accès à internet (à confirmer) tiendront une permanence publique :

#### En attente de confirmation

Le Mardi 25 janvier prochain,  
de 9:30 à 13:00 ou 15:00 à 18:30  
A la salle des fêtes.



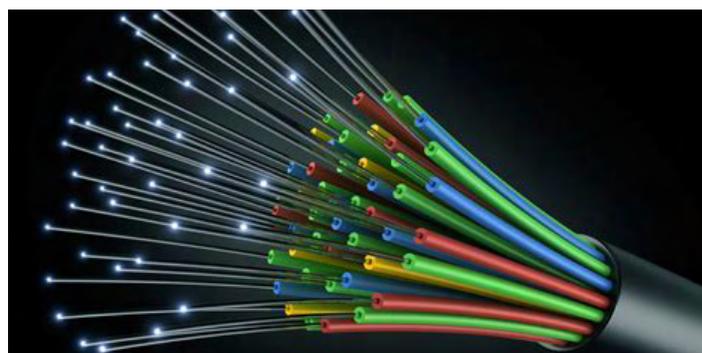
Le réseau Très Haut Débit de Tarn-et-Garonne

# OCTOGONE — FIBRE —

by  altitude Infra.

Pour rappel, le programme public de déploiement de la fibre optique est porté par le syndicat mixte Tarn-et-Garonne Numérique et mis en œuvre par son partenaire Octogone Fibre. Il fait l'objet d'un cofinancement de l'Etat, la Région Occitanie, le Département de Tarn-et-Garonne et les communautés de communes parmi lesquelles Grand sud Tarn-et-Garonne.

**Plus d'informations sur le programme 100% Fibre <https://82numerique.fr>**



PARTICULIERS

ENTREPRISES

ÉLUS



# L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

SOYEZ

**ALERTÉ  
PRÉVENU  
INFORMÉ**



**PANNEAUPOCKET**

« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

**" SIMPLE ET GRATUIT  
MA COMMUNE DANS LA POCHE  
L'APPLI MOBILE QUI  
VOUS RAPPROCHE DE  
VOTRE MAIRIE "**

**SIMPLE ET GRATUIT**

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

**Pas besoin de créer un compte !**

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

**BONNE UTILISATION !**



**"** • INFORMATIONS  
• TRAVAUX  
• OBJETS PERDUS  
• MANIFESTATIONS **"**

# LA MUTUELLE COMMUNALE

### Complémentaire santé & prévoyance

#### Un engagement solidaire et social

Soucieuse de venir en aide à ses habitants, votre commune a mis en place une « mutuelle santé communale » permettant :

- ✓ De **ne plus renoncer aux soins**,
- ✓ De **cesser de payer trop cher votre mutuelle** et d'**optimiser votre pouvoir d'achat**,
- ✓ De **bénéficier de tarifs négociés**, grâce à l'implication des élus locaux,
- ✓ De **profiter d'une couverture santé optimale et globale**, quelle que soit la formule choisie.

#### A qui s'adresse cette offre ?

Aux habitants de la ville quel que soit leur âge, sans questionnaire de santé, sans délai d'attente, sans condition de ressources.

Nouveau : avec votre droit de résiliation infra-annuelle, vous pouvez désormais changer de complémentaire santé à tout moment.

Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les modalités.

#### Les avantages de cette offre

- ✓ **Des tarifs négociés**
- ✓ **4 niveaux de garanties** pour s'adapter aux besoins de chacun
- ✓ **Des conseillers Mutualia de proximité**
- ✓ **Les +** : un réseau de partenaires opticiens et une assistance 24h/24

**CORONAVIRUS**  
Les équipes du Groupe Mutualia restent disponibles

**BESOIN D'UNE INFORMATION ? 3 SOLUTIONS**

**CONSULTEZ**  
votre espace personnel en ligne

**CONTACTEZ**  
le service client Mutualia par téléphone ou par mail

**ECRIVEZ**  
un courriel au service client Mutualia

Recevez les messages de Mutualia directement sur votre smartphone

**Jessie SALLÉ**  
CONSEILLÈRE PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

T. 05 63 21 61 48 •  
salle.jessie@mutualia.fr • www.mutualia.fr

Mutualia Alliance Santé  
180 Avenue Marcel Unal - 82000 MONTAUBAN

**Mutualia**  
Entre nous, c'est humain

## La mutuelle communale :

Mutualia porte un projet Social et Solidaire en accompagnant les collectivités, et s'engage à développer une action responsable et solidaire au sein de votre commune en proposant un contrat facultatif aux administrés qui ne sont pas assurés à titre obligatoire par leur employeur.

### Complémentaire santé & prévoyance

Pour les particuliers, professionnels & entreprises, associations & collectivités



**La Mutuelle des territoires**  
mise en place sur votre commune  
**de FABAS**

Des valeurs mutualistes appliquées à un engagement social et solidaire, au service des besoins des territoires et de leurs habitants



Plus d'informations  
au  
**05.46.90.07.07**

MUTUELLE  
DES TERRITOIRES

Mutualia porte un projet social et solidaire au sein de votre commune. Retraités, indépendants, agents et inactifs, nous vous proposons de bénéficier d'une couverture santé répondant à vos besoins, à des tarifs privilégiés & sans condition.

[www.mutualia.fr](http://www.mutualia.fr)

" LA MAIRIE DE FABAS S'ASSOCIE À MUTUALIA POUR PROPOSER AUX ADMINISTRÉS UNE MUTUELLE COMMUNALE À TARIF PRIVILÉGIÉ "

# Commémoration DU 11 NOVEMBRE

Le jeudi 11 Novembre dernier s'est tenue la commémoration de l'armistice de 1918. Le discours de Mr le Maire s'est tenu devant une quarantaine de personnes, dont Sylvia Pinel députée du Tarn Et Garonne. A l'issue, un apéritif a été offert par la Mairie, un moment de convivialité qui a été apprécié.



# Pensée particulière à nos 7 soldats

Une pensée particulière à nos 7 soldats morts pour la France pendant la 1ère guerre mondiale.  
Source : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr>

## Félix SAINT-SERNIN

Grade : Sergent  
Unité : 15ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 6/10/1914  
A : Toul (Meurthe et Moselle)  
Age : 23 ans  
Cause : Blessures de guerre  
"Mort pour la France"

## Jean-Marie BENDEGES

Grade : 2ème classe  
Unité : 122ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 11/11/1914  
A : Zillebecke (Belgique)  
Age : 21 ans  
Cause : Disparu  
"Mort pour la France"

## Antoine BEDEL

Grade : Soldat  
Unité : 14ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 13/04/1917  
A : Juilly (Seine et Marne)  
Age : 20 ans  
Cause : Maladie contractée en  
service  
"Mort pour la France"

## André BENDEGES

Grade : Soldat  
Unité : 142ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 15/09/1917  
A : Bezonvaux (Meuse)  
Age : 21 ans  
Cause : Tué à l'ennemi  
"Mort pour la France"

## Camille LAVAL

Grade : Soldat  
Unité : 11ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 16/02/1915  
A : Minaucourt-Le-Mesnil  
(Marne)  
Age : 25 ans  
Cause : Disparu au combat  
"Mort pour la France"

## Arnaud MURAT

Grade : Soldat  
Unité : 166ème régiment  
d'infanterie  
Décédé le : 24/03/1919  
A : Valenciennes (Nord)  
Age : 34 ans  
Cause : Maladie contractée au  
front  
"Mort pour la France"



## Jean-Marie FRAYSSE

Grade : Soldat  
Unité : 17ème section  
d'infirmiers militaires  
Décédé le : 07/02/1916  
A : Toulouse (Haute-Garonne)  
Age : 35 ans  
Cause : Pneumonie en service  
"Mort pour la France"

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GRAND SUD TARN & GARONNE

## DÉCHÈTERIES

**DÉCHÈTERIE DE DIEUPENTALE**  
350 Chemin de la Fraysse

Ouverte le lundi de 14h à 18h,  
du mardi au samedi de 10h à 12h  
et de 14h à 18h.  
Fermée le dimanche et les jours fériés.

**DÉCHÈTERIE DE VERDUN**  
Chemin de Lombès

Ouverte le lundi de 9h à 12h,  
du mardi au samedi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h.  
Fermée le dimanche et les jours fériés.

**DÉCHÈTERIE DE MONTECH**  
3525 Route de Lavilledieu

Ouverte du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h  
et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
Fermée le lundi, le dimanche et les jours fériés.

**DÉCHÈTERIE DE REYNIÈS**  
Chemin de Débat

Ouverte le lundi, mardi, jeudi,  
vendredi et samedi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.  
Fermée le mercredi, le dimanche  
et les jours fériés.

## DÉCHETS VERTS

**pour votre taille annuelle,  
pensez au broyage de branches !**

### • Pourquoi broyer ses végétaux ?

Plutôt que d'apporter vos branchages en déchèterie, vous pouvez les valoriser dans votre jardin en les broyant. Ce broyat vous permettra de pailler vos arbustes, potager, arbres et massifs ou pourra être utilisé dans le composteur.

### • Qu'est-ce que le paillage ?

Le paillage est le fait de couvrir votre sol. En paillant avec du broyat, cela a des effets bénéfiques pour votre jardin car il permet de garder l'humidité, limiter les variations de température, nourrir les êtres vivants du sol en se décomposant et favorise ainsi la biodiversité tout en limitant la pousse des herbes indésirables.

### • Comment l'utiliser au composteur ?

Vous pouvez utiliser le broyat dans votre composteur comme matière structurante : cela permet d'équilibrer votre compost en plus de vos biodéchets de cuisine qui sont souvent humides en y apportant de la matière sèche.

### • Comment accéder au service de broyage à domicile proposé par la Communauté de communes ?

Contactez le pôle environnement pour prendre RDV ! les tailles sont plus faciles à broyer lorsqu'elles sont fraîches, prévoyez donc un RDV au plus tôt après vos tailles au jardin pour éviter qu'elles sèchent.

**Pour 15€/heure, notre agent vient chez vous avec un broyeur et s'occupe de broyer votre tas de branchages. Le broyat reste à votre disposition pour être utilisé en paillage.**

Un règlement de service broyage est à nous retourner signé avant la prestation.

Pensez à anticiper votre demande pour que l'on puisse programmer un rendez-vous au plus proche de votre taille !

Contactez-nous au 05 63 64 49 80  
si vous avez des questions !

## LES DÉCHETS INTERDITS EN DÉCHÈTERIE

COVID-19 :  
RAPPEL DES  
CONSIGNES AUX  
USAGERS



Tri préalable  
par matière  
obligatoire



Port de masque  
obligatoire



Arrivée au plus  
tard 15 minutes  
avant la fermeture



Carte d'accès  
obligatoire



AMIANTE  
FIBROCIMENT  
EVERITES



DÉCHETS  
EXPLOSIFS  
(Y COMPRIS LES FEUX  
D'ARTIFICES)



DÉCHETS MÉDICAUX  
AUTRES QUE LES DASRI



VÉHICULES  
HORS D'USAGE  
(voitures, moto, caravanes...)



ORDURES  
MÉNAGÈRES



EXTINCTEURS



CARTOUCHES  
DE FUSIL DE CHASSE  
NON PERCUTÉES



BOUTEILLES DE GAZ

# INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## POLITIQUES SOCIALES



### Tout savoir sur le Centre social

Ouvert à tout public, le centre social Arc en Ciel de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE est agréé par la Caisse d'allocations familiales de Tarn-et-Garonne.

Il intervient aujourd'hui sur l'ensemble des communes de la Communauté de communes.

Coanimé par les professionnels du centre social et l'association Trait d'Union, il propose des actions qui répondent aux besoins des familles et des habitants. Il a pour mission de soutenir la fonction parentale et la vie associative, d'impulser des projets dans les domaines de la prévention santé et de la cohésion sociale. Tout au long de ses actions, le centre social en lien avec l'association Trait d'Union favorise la participation des habitants et des associations.

### Au quotidien, vous trouverez :

- Un accueil, un lieu d'écoute et de convivialité ouvert à tous.
- Des animations, des ateliers, des sorties à la journée ou demi-journée avec ou sans transport, toute la semaine pendant et en dehors des vacances scolaires.
- Pour permettre au plus grand nombre de participer, pour les sorties avec transport en commun, le centre social organise des lieux de rendez-vous sur différentes communes du territoire GRAND SUD TARN-ET-GARONNE.
- Des espaces de rencontre, d'échanges réciproques de savoir entre parents, entre habitants.

### Et si mon bac est cassé, que dois-je faire ?

N'hésitez pas à nous appeler au 05 63 64 49 80 pour que l'on puisse réaliser un échange gratuit !

### Vous avez des idées, des envies, des projets ?

Contactez l'équipe du centre social du lundi au vendredi :

#### Direction :

Nathalie GENIBRE-PIGOUT : 06 70 57 17 23

#### Animation cohésion sociale et prévention santé :

- Valérie POURRAGEAU : 07 50 56 78 51
- Christine LACOSTE : 06 85 52 73 71

#### Animation familles :

- Vanessa ANUTH : 07 72 51 57 73



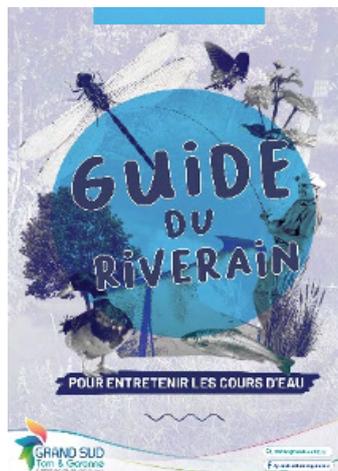
# INFORMATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## ENVIRONNEMENT

### Entretien des cours d'eau : sortie du guide du riverain !

Bonne nouvelle ! Le guide du riverain est disponible dans votre mairie et au pôle Environnement de la Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE. Pour tout connaître sur les cours d'eau et les pratiques adaptées à leur entretien, n'hésitez pas à le consulter aussi sur le site de grandsud82.fr

### Pour rappel, qu'est-ce que la GEMAPI ?



La Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention contre les Inondations est une compétence obligatoire depuis le 1er janvier 2018. La Communauté de communes GRAND SUD TARN & GARONNE possède donc un service GEMAPI qui a pour vocation de mener à bien plusieurs missions :

- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau,

- la prévention des inondations,
- la préservation écologique des cours d'eau et zones humides.

L'objectif principal de ce service est de lier la thématique Milieux Aquatiques avec celle de Prévention contre les Inondations afin d'avoir une vision globale du territoire. De plus, cette compétence est en partie financée par la taxe GEMAPI. C'est donc aussi grâce à la participation de chaque habitant que nous pouvons œuvrer pour un meilleur fonctionnement des cours d'eau, du point de vue des inondations et de la continuité écologique.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le pôle environnement au  
05 63 64 49 80

Références juridiques : loi n°2014-58 MAPTAM, article L. 211-7 et L. 215-14 à 18 du Code de l'environnement

### Le SPANC c'est quoi ?

SPANC est l'abréviation de : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Pour les administrés qui ne sont pas raccordés ou reliés au tout à l'égout, traiter les eaux usées sur la parcelle est une obligation : vous êtes alors en ANC "Assainissement Non Collectif", appelé aussi assainissement autonome.

### Le rôle du SPANC

Le SPANC est un service public local chargé de conseiller et accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Ces contrôles sont valables lors d'une construction, lors d'une vente du bien (intégré à l'acte notarié depuis janvier 2011), mais également ensuite dans le temps avec des contrôles périodiques de ces installations.

### Qu'est-ce que le contrôle périodique ?

Ce contrôle est assimilable à un contrôle technique de votre installation d'assainissement afin de vérifier le bon fonctionnement, la fréquence de l'entretien et surveiller d'éventuels risques de pollution.

Ce contrôle est actuellement prévu tous les 8 ans. Pour ce faire, le SPANC envoie un avis de passage aux adresses devant être contrôlées avec une proposition de date. En cas d'impossibilité à la date proposée, il sera possible de modifier la date et l'heure de passage (voir informations sur votre courrier).

Vous trouverez plus d'informations sur cette page :  
<http://www.grandsud82.fr/les-autres-services/assainissement-non-collectif/>

Contactez votre SPANC au  
05 63 64 49 80 - [spanc@grandsud82.fr](mailto:spanc@grandsud82.fr)



## SCOLAIRE - LOISIRS



### « L'école du grand chêne »

L'école comporte trois classes soit 73 élèves répartis de la petite section au cp.

- Classe des élèves de petite section / moyenne section

Mme Kagan Laure et Mme Anne-Marie (le vendredi) ont en charge cette classe de 26 élèves (5 élèves de petite section et de 21 élèves de moyenne section). Elles sont accompagnées par Mme Molina Corinne (atsem).



- Classe des élèves de petite section / grande section

La directrice Mme Courbières Virginie accueille dans sa classe 25 élèves (6 élèves de petite section et 19 élèves de grande section). Mme Guiraud Sabrina l'accompagne en tant qu'atsem.



- Classe des élèves de gs/cp  
Mme Gourcy Muriel est l'enseignante de cette classe composée de 22 élèves de cp.



En raison de l'épidémie de Covid des enfants étaient absents le jour de la photo de classe.



A la manière de Paul Klee «Plante à plume» 1919.

## Rentrée 2021

La rentrée scolaire a eu lieu pour tous les élèves le jeudi 2 septembre 2021. Protocole sanitaire : chaque classe sort en récréation en décalé afin d'éviter le brassage des élèves ainsi les enfants des différentes classes ne sont jamais mélangés.

Les élèves sont toujours accueillis dans le respect des gestes barrières. Le port du masque est désormais obligatoire en intérieur et en extérieur pour tous les élèves à partir de 6 ans. Tous ces aménagements font partie du nouveau protocole sanitaire et visent à lutter contre la propagation du virus du Covid.

## LES MANIFESTATIONS 2021/2022

### ● Festivités de Noël.

#### ● Sortie au cinéma de Fronton

Vendredi 3 décembre (matin) les élèves de grande section et de CP sont allés voir « Encanto »

Lundi 6 décembre tous les élèves de petite section et tous les élèves de moyenne section ont assisté à la projection du dessin animé « Le Noël de petit lièvre brun »

- Mardi 14 décembre : Goûter et chants de Noël
- Mercredi 15 décembre : activités manuelles Réalisation d'une décoration de Noël pour la maison !

- Jeudi 16 décembre : spectacle à la salle des fêtes de Fabas La compagnie marche ou rêve est venue nous présenter son spectacle « la chaise bleue ». Ce duo d'intrépides amène sur scène ses couleurs, sa spontanéité et « ses godasses sales » pour nous faire voyager avec une chaise bleue.

Une expédition pleine d'amusements, de rebondissements et de rêves.



### LES MANIFESTATIONS 2021/2022

● **Carnaval des écoles** : nous espérons que cette année le carnaval pourra avoir lieu avec l'école de Canals si le protocole ne nous le permet pas il aura lieu dans chaque école comme l'an dernier afin de limiter le brassage des élèves.

● « **Entrez c'est ouvert !** » : les familles sont invitées à venir assister à des moments de classe et à participer avec leurs enfants à des activités proposées par les enseignantes. A ce jour nous ne savons pas si cette manifestation sera compatible avec le protocole sanitaire..

● **Sortie de fin d'année** : journée à « la ferme pédagogique de cinquante » pour découvrir les

petites bêtes du jardin : initiation à la reconnaissance et sensibilisation à la diversité suite à une chasse aux insectes en milieu naturel. Cette sortie a été reportée à cette année scolaire car en raison de la crise sanitaire elle n'a pas pu avoir lieu l'année dernière.

● **Spectacle de fin d'année** : le mardi 21 juin (sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire). Les élèves présenteront un spectacle sur le thème des « Petites bêtes »!

Moment de convivialité et de rencontre entre les familles et les enseignantes cette soirée sera clôturée comme chaque année par une collation.



**Les enseignantes et les atems souhaitent une belle réussite scolaire à tous leurs élèves !**



### A LA CANTINE, C'EST TROP BON !

Depuis plusieurs mois maintenant, le traiteur J'M (Jean-Marc Lavaille à Fronton) prépare les repas de midi pour les écoliers de Fabas.

**La commune a convenu avec Mr Lavaille que soient appliquées les dispositions suivantes :**

- Les recommandations du GEMRCN (Groupement d'Études des Marchés Publics de Restauration Collective et Nutrition) portant sur la qualité nutritionnelle des repas servis dans le cadre de la restauration scolaire,
- Le règlement européen INCO sur l'information des allergènes,
- La loi EGAlim pour l'atteinte dans la composition de ses menus de 50% de produits durables et de 20% de produits biologiques.

**Concrètement pour les repas des enfants, tout ceci se traduit par :**

- L'équilibre nutritionnel des repas,
- Des fréquences de consommation et des quantités adaptées à l'âge des enfants,
- Le recours à des cuisiniers qualifiés pour la confection des repas,
- Une majorité de plats cuisinés avec des produits frais, de saison et dont l'origine locale est favorisée.

Les approvisionnements se font le plus souvent possible chez les producteurs locaux (département du Tarn et Garonne et région Occitanie), pour des raisons d'économie d'énergie liées aux transports et dans le souci de soutenir l'agriculture régionale.

**Les diverses variétés de viandes utilisées (viande bovine, ovine, porcine, volaille...) ont les caractéristiques suivantes :**

- Origine française,
- Pour la volaille : utilisation de volaille fermière classe A,
- Pour le bœuf : utilisation exclusive de viande de bœuf VBF (animaux nés, élevés et abattus sur le territoire français),
- Les viandes reconstituées sont strictement interdites.

Il est important de noter que les aliments issus de modifications génétiques ou contenant des produits issus de modifications génétiques identifiées sont strictement interdits.

Enfin, une composante dite « biologique ou agriculture raisonnée » est incluse au moins une fois par semaine dans les menus.

Toutes ces raisons font que nos enfants se régaleront chaque midi à la cantine, c'est aussi pour eux la clé d'une bonne santé !



# CENTRE DE LOISIRS CAP'S DÉCOUVERTE

## Le Temps de la Cantine Ecole de FABAS - 2021-2022

Cette année le CLAE avec toute son équipe d'Animation et les ATSEM ont mis en place un Projet culinaire Tour du Monde, en collaboration avec notre traiteur J'M et les enseignantes sur certaines thématiques comme la Semaine du Goût qui s'est déroulée du 11 au 15 Octobre 2021. La thématique choisie s'est portée sur une Semaine haute en COULEURS. Chaque jour, le Menu dédié avait une couleur spécifique. Les animatrices en amont avaient fait des activités pédagogiques et manuelles avec les enfants, les enseignantes des activités pédagogiques en lien également. Les enfants et le personnel ont joué le jeu pour un moment festif en ayant le Dress code COULEUR du jour ! Le Tour du Monde des saveurs sera proposé avant les vacances scolaires et concernera un continent précis. Les

animatrices en lien proposent des activités culturelles, linguistiques, manuelles afin de faire découvrir le continent concerné. Pour les vacances d'Octobre, a été proposé un repas Amérique. Pour les vacances de Noël le traditionnel repas de Noël, et un repas Italien Europe ; les vacances de Février un repas Asiatique, un repas Africain pour les vacances d'Avril. Nous finirons par un repas des Iles avant les grandes vacances.

Le but est de faire découvrir des nouveaux aliments, textures, senteurs aux enfants, de leur donner l'envie de la nouveauté et de la dégustation Dans ce sens, lors de la Semaine du Goût nous avons proposé un kim goût et odeur des Epices et Aromates.



## Une nouvelle Année sous le signe du renouveau et du partage.



Je tenais tout particulièrement à vous souhaiter une très Bonne Année 2022 en vous souhaitant mes meilleurs vœux, une année riche en partage et rencontres.

Afin de me présenter à vous : Animatrice bénévole dans les secteurs de l'enfance et de la culture, je me suis spécialisée dans les domaines de la Communication, de l'Education et du Sport. J'ai toujours œuvré personnellement et professionnellement pour être au service des autres, surtout dans le secteur de l'enfance et du handicap. J'ai toujours travaillé avec les différents publics avec bienveillance et motivation. Je suis très heureuse d'avoir l'opportunité aujourd'hui de travailler pour votre commune où j'apprécie tout particulièrement cette ambiance familiale et cette solidarité.

Je remercie Monsieur Le Maire Jérôme Soursac et Madame Luc de m'avoir fait confiance. Je remercie toute mon Equipe d'animation et d'entretien : Babeth, Laetitia, Pauline, Sabine nouvelle venue cette année comme moi, Catherine, Corinne A., les ATSEM Sabrina, Corinne M. et Mélanie, toute l'équipe Enseignante, et toute l'Equipe de la Mairie Brigitte, François, Jonathan, Hervé et Christian de m'avoir si bien accueillie avec gentillesse, professionnalisme et disponibilité

Dans ce contexte sanitaire particulier, toute l'Equipe garde motivation et ouverture pour proposer au maximum, dans ce qui nous est possible de faire, une multitude d'activités : Culture, Arts, Sport, Sciences et de proposer des sorties ludiques et enrichissantes pour l'ensemble des enfants.

La thématique du Projet d'animation cette année est pla-

cée sous le thème de l'Art et du Tour du Monde. Seront proposés des activités musicales, culinaires et sportives, du Théâtre, de la langue des signes, du Land Art. Des sorties dans la nature, aux musées seront proposés en lien avec le Projet.

Tout au long de l'année, nous avons choisi de travailler sur les axes pédagogiques suivants : le Développement psychomoteur de l'enfant, le Savoir vivre ensemble et le lien Intergénérationnel. Il est mis en place des Ateliers de communication, de résolution de problèmes et conflits entre les enfants, verbalisation des Emotions, temps de relaxation et d'expression.

Nous avons commencé à embellir l'intérieur et l'extérieur du CLAE pour redonner du peps au lieu de vie collectif. Afin d'être au plus près des besoins des enfants, nous avons demandé aux enfants ce qu'ils aimeraient comme jeux, jouets, activités qui leur feraient plaisir.

A chaque période de vacances scolaire l'Equipe d'animation choisit des thématiques spécifiques pour les maternelles et les élémentaires en fonction de leur âge, leurs goûts et leurs besoins.

Un seul mot d'ordre : JOIE- PARTAGE-CREATIVITE.



### Contact

Amanda Grenet, Directrice de Cap's découverte  
Vous pouvez nous contacter au 05.63.27.64.47 ou par mail à [capsdecouverte@netcourrier.com](mailto:capsdecouverte@netcourrier.com)

## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION ACCA FABAS

Les chasseurs et le bureau de l'ACCA sont heureux de présenter à tous les habitants de FABAS tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'association a été créée en 1971, elle vient de fêter ses 50 ans.

Un nouveau bureau a été élu en juin 2021 pour 3 ans, en voici les membres :

Président : Julien DUCHÉ

Président Adjoint : Jean Marie RAMIREZ

Trésorier : Jimmy POZZA

Secrétaire : Stéphane GRAILHE

Trésorier adjoint : Jérôme SOURSAC

Secrétaire Adjoint : Claude BONNET

Bilan d'activité :

Cette année nous sommes 37 chasseurs sur la commune.

Les chasseurs se sont investis dans les finitions de la salle des associations pour qu'elle soit opérationnelle pour le mois de septembre ou a eu lieu le repas traditionnel d'ouverture de la chasse.

Des aménagements pour la biodiversité ont été réalisés au quatre coins de la commune par la pose d'agrains à oiseaux et le nettoyage de point d'eau.

Nous avons à déplorer la dégradation de miradors, des éléments essentiels à la sécurité de tous.



de gauche à droite : J. DUCHÉ, J. POZZA, J.M. RAMIREZ, S. GRAILHE, C. BONNET, J. SOURSAC

Contact :

Julien DUCHÉ: 06 15 51 28 86

Stephane GRAILHE: 06 32 60 80 71

Tarif adhésion:

80€ pour les Fabasiens et 160€ pour les extérieurs.

### ASSOCIATION LES PARPALHOLS

L'association «Les Parpalhols» de Canals-Fabas a été créée en 2006 par Aurélie SELVA, Laëtitia LARRET et Sylvie BOREL. Son nom signifie en Occitan « Les Papillons », symbole d'évolution, de joie et de couleur.

Cela fait 15 ans que l'association œuvre pour soutenir la vie scolaire et périscolaire des écoles dans un but précis rendre heureux les enfants.

Lors de l'Assemblée Générale du 01 octobre 2021, le nouveau bureau a été constitué : Valentine LOPEZ Présidente, Sandra OURMIERES Trésorière et Sandra MOUSER Secrétaire.

En 2021, malgré la crise de la Covid-19, l'association a pu redistribuer 900€ à chaque école et 200€ au CLAE/ALSH.

Les projets pour l'année 2021 / 2022 sont le goûter de Noël, la vente de madeleines Bijou, le loto, la tombola, la vente de plants potagers, la kermesse...

En raison de la crise sanitaire, les manifestations réunissant du public pourraient être suspendues. Les membres de l'association restent mobilisés et agiront dans le plus grand respect des règles sanitaires.

«Les Parpalhols» ont toujours besoin de plus de bénévoles. Vous souhaitez contribuer à l'amélioration de la vie scolaire des enfants de nos villages ? Alors n'hésitez pas à nous contacter.

Les membres de l'association vous souhaitent une belle année 2022.



## ASSOCIATIONS

### ASSOCIATION VIVE LA VIE



Implantée depuis 2007 à Fabas, l'association vive la vie propose des ateliers avec la méthode Montessori à travers ses différentes activités pour enfants et adultes.

#### POUR LES ENFANTS

Pendant les vacances scolaires, les enfants peuvent manipuler le matériel lors des ateliers sensoriels pour qu'apprendre reste un plaisir !



#### POUR LES ADULTES

Des formations sont ouvertes à tous les adultes, parents et professionnels. Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain.

14ans en quelques mots...

14 années ou l'association Vive la Vie a partagé et vécu les valeurs qui la caractérisent : respect des rythmes de l'enfant, développement de l'enfant à partir de ses propres richesses intérieures ..... dans une ambiance de bienveillance et d'empathie.

Merci à tous les enfants, toutes les mamans et tous les papas pour ces moments ou L'homme s'Humanise ou chaque être Humain se met debout car c'est ainsi que nous vivons.

**BELLE ET JOYEUSE ANNÉE 2022  
À VOUS TOUS**

Jacques Tellier.  
[www.vive-la-vie-montessori.fr](http://www.vive-la-vie-montessori.fr)

### ASSOCIATION AMBIANCE FABASSIENNE

L'année 2021 a été une année de reprise pour la plupart de nos activités, malgré la poursuite de la pandémie Covid.

Ainsi la fête du mois de Juin, la fête du mois de Septembre, le vide grenier, la bourse aux jouets et la reprise des concours de belote en ce mois d'octobre ont pu avoir lieu et ont rencontré un public toujours plus nombreux !

Les fêtes de Juin et de Septembre (marché gourmand, apéro fabasien, cinéma plein air...) ont été un grand succès avec plus de 500 personnes venues à chaque manifestation.

Pour la première fois et suite à des demandes des visiteurs, nous avons réalisé un vide grenier qui a totalisé plus de 300 mètres d'étals et la bourse aux jouets qui a réuni plus de 50 exposants. Nous espérons que les prochaines sessions trouveront également leur public au fur et à mesure des années.

La reprise (attendue des amateurs !) du concours de belote a été effective en Octobre dernier avec la participation d'une dizaine d'équipes fidèles, tous les 3ème vendredis du mois.

C'est avec enthousiasme également que nous avons accueilli de nouveaux membres désirant s'impliquer dans l'association avec l'envie commune de proposer des animations à tous les fabasiens désireux de partager de bons moments.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette belle année de festivités ; les membres actifs, les partenaires et prestataires, les fabasiens venus à notre rencontre, les employés communaux pour l'aide apportée au cours de l'année et les enfants artistes du Clae pour leur contribution à la fabrication et au remplissage de la boîte à cauchemars lors du feu de la St Jean.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont également fait un don à l'occasion de la bourse aux jouets pour les personnes démunies et les enfants du RPI.

Bonne année 2022 !!



### ASSOCIATION DES AMANDIERS

Le Club des Amandiers présente ses meilleurs vœux à tous les Fabasiennes et Fabasiens

L'année 2021 fut comme la précédente placée sous le signe de la Covid 19 : aucune activité.

Nous avons donc décidé d'offrir un colis à chacun pour les fêtes de fin d'année.

Nous espérons qu'en 2022 nous pourrons nous retrouver sans crainte autour d'un bon repas.

Nous vous renouvelons nos meilleurs souhaits de bonheur et santé pour la nouvelle année.

# RÈGLES DE VIE DU VILLAGE

## **ANIMAUX DOMESTIQUES – Cas de divagations**

Des cas de divagation de chiens perdurent. Le code rural précise dans son article L211-23, la notion de divagation :

« Est considéré en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de garde d'un troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou est éloigné de la personne qui en est responsable d'une distance de plus de 100 mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation. »

La divagation d'animaux sur la commune ne se limite pas seulement aux chiens. Quel que soit l'animal, les propriétaires s'exposent à une verbalisation.

De plus, les propriétaires d'animaux, et ceux qui en ont la garde, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage, notamment en ce qui concerne les conditions de détention de ces animaux et la localisation du lieu d'attache ou d'évolution extérieure aux habitations et ceci de jour comme de nuit. Un chien qui aboie à longueur de journée est un trouble anormal au bon voisinage.

## **TRAVAUX ET TONTE – Horaires à respecter**

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (tels que les tondeuses à gazon, les taille-haies, les tronçonneuses, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables, du lundi au samedi : de 8h à 12h et de 14h à 20h
  - les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h
- (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 15)

## **USAGE DU FEU et PREVENTION DES INCENDIES**

L'arrêté préfectoral n°06-982 du 11 mai 2006 rappelle la réglementation à respecter en matière de prévention des incendies :

- Les travaux agricoles : de nombreux départs de feu peuvent être liés à l'usage de machines agricoles. Ces dernières par choc ou projection génèrent des étincelles pouvant enflammer une végétation devenue très sèche. Il convient donc d'éviter leur usage aux heures les plus chaudes de la journée ou en cas de vents significatifs.
- L'usage du feu par les particuliers : il est défendu aux propriétaires et à leurs ayants-droits de porter ou d'allumer du feu, notamment sous les formes suivantes : écobuage, brûlage de chaumes, pailles et déchets de récolte laissés sur place et incinération de végétaux coupés, dans les zones vulnérables au risque incendie.
- Les activités et travaux sur les chantiers, ateliers ou en usine : l'utilisation de machines-outils, type disqueuse, poste à souder, chalumeau ou tout dispositif pouvant générer un départ de feu est à proscrire au contact direct de matière végétale ou inflammable.

## **TAPAGE NOCTURNE**

Entre 22h et 7h du matin, les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis d'une amende de 3ème classe (Arrêté préfectoral n° 04-1076-article 18).



## **DEPOTS SAUVAGES**

Le dépôt illicite d'objets est punissable d'une amende de 2ème classe.

Le dépôt illicite d'ordures expose son auteur au paiement d'une amende de 38 €.

(Article R632-1 du Code Pénal)

## AU QUOTIDIEN

**Les bons gestes à adopter pour préserver l'environnement et nos canalisations**

**BON À SAVOIR:**

- ▶ Les lingettes humides, même certifiées biodégradables, ne se décomposent pas avant leur arrivée à la station d'épuration et bouchent souvent les canalisations. Lorsqu'elles parviennent à la station de traitement des eaux, elles se coincent dans les grilles, endommagent les pompes et engendrent d'importants coûts de réparation qui se répercutent sur les usagers du réseau.
- ▶ Les déchets chimiques tels que médicaments ou liquides toxiques sont très nocifs pour la station d'épuration car ils détruisent les bactéries épuratrices entraînant une dégradation de la qualité du traitement de l'eau. De plus, la station d'épuration n'est pas conçue pour dépolluer de telles substances => donc ces substances nocives traverseront la filière de traitement et se retrouveront telles quelles dans le milieu naturel!
- ▶ Les déchets flottants tels que protections hygiéniques et contraceptives, coton-tiges et petits emballages plastiques ne se décomposent pas! Ils risquent non seulement de boucher les canalisations de votre domicile, mais peuvent également obstruer, voire endommager les pompes à tout endroit du réseau de canalisation et perturbent considérablement le fonctionnement de la station d'épuration.
- ▶ Les graisses de friture sont liquides lorsqu'elles sont chaudes, mais versées dans les égouts où les eaux sont froides, certaines matières grasses se solidifient et risquent de former des bouchons.
- ▶ Les huiles liquides risquent de coller à la paroi des canalisations.
- ▶ Le débouchage répétitif des canalisations et des pompes entraîne des dépenses importantes pour le budget du service public d'assainissement et donc pour chacun d'entre nous!

**COMMENT S'EN DÉBARRASSER?**

Ne pas confondre toilette et poubelle

Ne pas confondre toilette et poubelle

## Le numéro de téléphone pour les femmes victimes de violence

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est, en raison des circonstances exceptionnelles dues à l'épidémie du coronavirus et jusqu'à nouvel ordre, accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

Le 3919 Violence Femmes Info constitue le numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Il propose une écoute, il informe et il oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge. Ce numéro garantit l'anonymat des personnes appelantes mais n'est pas un numéro d'urgence comme le 17 par exemple qui permet pour sa part, en cas de danger immédiat, de téléphoner à la police ou la gendarmerie.



DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS

**TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : [ArretonsLesViolences.gouv.fr](https://ArretonsLesViolences.gouv.fr)

ARRETONS LES VIOLENCES 3919

NUMEROS D'URGENCE 17 114

## SOUTIEN

# Octobre Rose

### Les parapluies de « Fabas ».

Sous l'impulsion de notre secrétaire préférée, Brigitte Caumartin, la municipalité a participé pour la première fois à l'opération OCTOBRE ROSE en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

Nos agents techniques ont magnifiquement décoré la mairie pour tout le mois d'octobre.

Rendez-vous l'année prochaine !.



# CONTACTS UTILES

## MAIRIE

**Tél :** 05.63.67.30.57 ou  
09.61.05.26.61

**Email :**  
mairie-fabas@info82.com

Notre secrétaire de mairie,  
Brigitte CAUMARTIN, vous accueille :  
• Le Mardi de 9H à 12H,  
• Le Mercredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 18H,  
• Le Vendredi de 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H.

## ÉCOLE - CENTRE DE LOISIRS

**École de Fabas :** 05.63.67.34.77

**École de Canals :** 05.63.64.13.55

**ALAE-ALSH de Fabas/Canals :** 05.63.27.64.47

## ASSOCIATIONS

**ACCA :** 06.15.51.28.86 (Mr Julien Duché)

**Ambiance Fabassienne :** 07.50.41.73.13 (Mr Eliott Luc)

**Le Club des Amandiers :** 05.63.02.86.85 (Mme Yvette Poirier)

**Les Fabylettes :** lesfabylettes@outlook.fr (Mr Aymeric Poupon)

**Les Parpalhols :** lesparpalhols@gmail.com (Mme Valentine LOPEZ)

**Vive la vie :** 05.63.02.62.45 (Mr Jacques Tellier)



## URGENCES

**SAMU :** 15

**POLICE :** 17

**POMPIERS :** 18

**Appel d'urgence européen :**  
112

**Numéro d'urgence par  
SMS pour les Sourds et  
malentendants :** 144

**Sans-abris :** 115

**Allô enfance en danger :** 119

**Enfants disparus :** 116 000

**Centre de secours  
de Montauban :** 05.63.91.65.10

**Gendarmerie de Grisolles :**  
05.63.27.04.30

**Trouver une pharmacie  
de garde :** 3237

**Trouver un médecin  
de garde :** 3966

**Hôpital de Montauban :**  
05.63.92.82.82

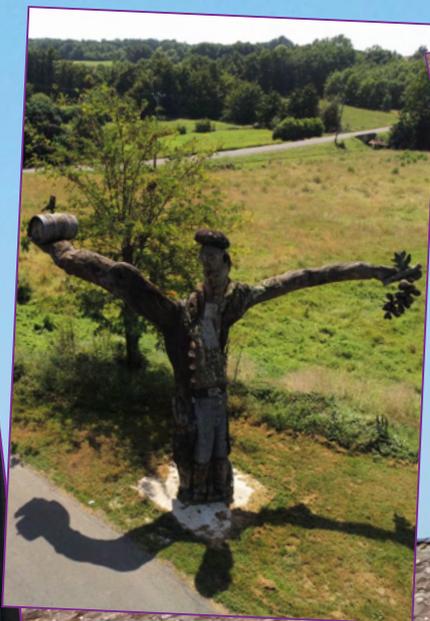
**Centre antipoison :**  
05.61.77.74.47

**Dépannage électricité (ERDF) :**  
09.72.67.50.82

**Dépannage gaz (GRDF) :**  
0800.47.33.33

**Urgence vétérinaire  
(Montauban) :** 05.63.63.38.81

**SPA du Ramier (Montauban) :**  
05.63.20.80.32



## REMERCIEMENTS

Pour avoir participé à l'élaboration de ce bulletin municipal, nous tenons à remercier :

Mme Brigitte CAUMARTIN, secrétaire de Mairie,  
Mme Virginie COURBIERES, directrice de l'École de Fabas,  
Mme Amanda GRENET, directrice du Centre de loisirs de Fabas,  
Mr Julien DUCHÉ, président de l'association ACCA,  
Mr Elliott LUC, président de l'association Ambiance Fabassienne,  
Mme Yvette POIRIER, présidente de l'association Le Club des Amandiers,  
Mme Valentine LOPEZ, présidente de l'association Les Parpalhols,  
Mr Jacques TELLIER, président de l'association Vive la Vie,  
La Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne.  
Les membres de la Commission Communication,  
L'ensemble du Conseil Municipal,  
Un grand merci à tous !

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter l'actualité de la commune :

- Via notre site internet : <http://www.fabas82.fr/>
- Via l'application smartphone PanneauPocket en mettant Fabas en favori